



UNION GÉNÉRALE DES SYNDICATS FERC-CGT DES PERSONNELS DES MJC ET DE LEURS FÉDÉRATIONS

Juin 2013 - Bulletin n° 131 - Directeur de publication F. CHASTAIN - Imprimé par nos soins

IL N'EST D'AUTRE ISSUE QUE DANS LE RASSEMBLEMENT ET L'UNION DES MJC...

La situation que connaissent les MJC de France devient, jour après jour, de plus en plus préoccupante pour l'avenir de leurs projets d'intérêt général, mais aussi pour le devenir des associations MJC elles-mêmes, dans leur existence et celui de leurs personnels.

Aux manquements de l'Etat, et de son Ministère JSEPVA sur sa responsabilité publique en matière de culture et de jeunesse, s'est empilée la faillite politique et économique de la direction de la FFMJC coupable de la gestion désastreuse aujourd'hui connue de tous, sanctionnée par le dépôt de bilan dont l'onde de choc met en danger les MJC, au-delà même du périmètre fédéral.

Quoi qu'il advienne du sort de la FFMJC au terme de la procédure collective judiciaire du 11 juillet prochain, l'heure sera à devoir reconstruire,.....les séquelles sont désormais vives dans les MJC, le patrimoine institutionnel en est rendu à sa portion congrue frisant l'insignifiance...

Le salut ne viendra pas du « bocal » FFMJC, de sa direction fédérale disqualifiée, et de son plan d'entrée dans le grand marché du libéralisme qui laisse place à la rentabilité appliquée à l'éducation populaire alors que le projet des MJC se caractérise fondamentalement par la formation citoyenne, la gestion des équipements et des activités dans le cadre d'une démarche laïque, cogérée et de démocratie participative ouverte à la population.

Il y a donc urgence pour toutes les MJC de France à se rassembler et retrouver leur authenticité permettant de résister aux choix d'adaptation et de résignation de leurs directions fédérales, aux politiques qui visent à les instrumentaliser, les marchandiser et les marginaliser. Rien ne justifie qu'elles doivent s'installer dans la division qui les dévalorise.

Il s'agit de retrouver un espace national commun aux MJC qui soit gardien du droit, des règles communes, et de nature à construire une expression nationale crédible. Il s'agit également de retrouver une capacité à affirmer la nécessité des moyens publics pour l'utilité sociale et culturelle des MJC, la sauvegarde et le développement des emplois.

L'union des MJC, c'est l'affaire des MJC elles-mêmes, des salariés, de tous les militants et éducateurs populaires dans une volonté exigeante de mobilisation et de lutte pour défendre leurs projets et en gagner les moyens.

Aussi, les secrétaires des syndicats de l'Union Générale CGT, de la FFMJC et des Fédérations régionales de la CMJCF, en appellent à la mobilisation des élus et des salariés des MJC de France, à la mise au débat et à la délibération dans toutes les MJC afin d'imposer une union des MJC porteuse de sens, de changement et de construction d'un autre avenir.

Dans cet objectif, l'Union Générale CGT et les personnels développeront toutes initiatives utiles dans le sillon tracé par le mouvement des « Militants Indignés des MJC » sur la perspective du prochain rassemblement des MJC de France.

Juillet 2013

*Les secrétaires des syndicats de l'Union Générale
CGT de la FFMJC
et des Fédérations régionales
de la CMJCF*

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE LA DIRECTION DE LA FFMJC NE PASSE PAS...

Nul n'est besoin de se faire un dessin, le plan de redressement imposé par la direction fédérale et l'administrateur judiciaire, n'est pas bon ni pour les salariés, ni pour les MJC. Du reste, il ne garantit nullement la continuité de l'activité fédérale. Celui-ci doit être en tout point combattu. Est-il besoin d'observer que ce mauvais plan n'est malheureusement pas une surprise, en prise directe avec le projet « Métapôles - nouveau modèle économique » d'inspiration libérale - cher à l'ex-délégué général G. LE BAIL et au Président G. ABONNEAU - pour livrer les personnels et les MJC aux arcanes du marché et de la commande publique faisant tourner le dos au rôle éducatif et social des MJC dans des coopérations partenariales avec les collectivités locales.

Pour l'UG CGT et nombre de salariés, ce plan de redressement est insupportable à plus d'un titre. Son contenu idéologique qui malmène la référence et le socle commun des MJC recèle en son sein l'abnégation à pouvoir prétendre à la reconnaissance des pouvoirs publics.

C'est ainsi que la condition première de ce plan qui passe par un abandon des dettes sociales de 3, 5 M€ - cotisations sociales qui appartiennent aux salariés - porte atteinte à la solidarité nationale et interpelle le devoir citoyen.

Les autres lignes directrices du plan de la direction sont tout autant irréalistes qu'inopérantes :

- la refonte des conventions de gestion des personnels au coût réel, conditionnée par l'acceptation des collectivités locales qui se savent trompées par une FFMJC qui n'a pas respecté ses engagements, met en danger les emplois existants, supprime toute possibilité de mutation, et contredit la prétendue volonté de maintenir l'emploi national. Ce choix ne fait que confirmer de manière insidieuse une volonté de localiser l'emploi, sans en assumer la responsabilité.
- La conclusion de conventions d'accompagnement et de facturation de gré à gré avec les collectivités et les MJC sur le principe « à chacun selon ses moyens » rompt avec les principes originels d'équité et de solidarité.
- Les prévisions de recettes sur les cotisations fédérales en forte hausse ne sont pas plus crédibles. Ces choix vont conduire à la fragmentation du réseau des MJC, avec le risque de désaffiliation des associations locales très désabusées et éloignées d'une Fédération dont elle ont pu juger l'absence et l'incapacité à les accompagner.
- L'introduction dans le marché de la libre concurrence par le biais des DSP et autres opérations commerciales est incompatible avec le projet d'éducation populaire des MJC, et entamera leur crédit lorsqu'elles devront se battre collectivement pour échapper à la Directive Service Européenne qui menace leur avenir.
- L'absence de moyens nouveaux en particulier ceux de l'Etat compromet l'exécution de ce plan de redressement

Il n'y a aucune raison à ce que les salariés et les MJC se soumettent à payer au prix fort la note de la politique irresponsable et aventurière de cette direction fédérale avec son plan qui ne passe pas...et dont on peut légitimement craindre qu'il en cache un autre en deuxième rideau qui sera celui du démantèlement des conventions et accords collectifs pour combler les besoins de la restructuration fédérale.

L'UG CGT appelle les salariés à la vigilance.

AVEC LA MOBILISATION DES SALARIÉS, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT...

Qui d'autre que l'UG CGT a pris la responsabilité d'alerter sur la politique nuisible de la direction fédérale conduisant la FFMJC tout droit au dépôt de bilan ?

Qui d'autre que l'UG CGT a pris la responsabilité de révéler les abus de droit, de pouvoir et autres malveillances des dirigeants nationaux contre les intérêts des MJC, des fédérations et des salariés ?

Qui d'autre que l'UG CGT a considéré qu'il était de l'intérêt des salariés d'exiger d'avoir voix au chapitre sur le nécessaire redressement de la FFMJC qui les concerne au premier chef ?

Qui d'autre que l'UG CGT a pris les initiatives de rassembler les salariés (les 10 février 2012, 10 septembre 2012 et 21 mars 2013) pour réfléchir et travailler à des propositions concrètes pour franchir le cap du redressement ?

Evidemment, une autre politique est possible pour sortir la Fédération de l'impasse dans laquelle elle s'est fourvoyée.

Sur fond d'interrogations et de légitimes inquiétudes, la première assemblée des salariés a affirmé que la situation de la FFMJC n'était pas irrémédiablement compromise et dans un premier temps s'est clairement positionnée pour le maintien de l'emploi national en exigeant des sûretés avec la gestion séparée des salaires de celle du budget de fonctionnement avec gestion paritaire. Lors des assemblées successives, les salariés et l'UG CGT n'ont pas ménagé les efforts pour analyser les évolutions de la situation, engager les démarches auprès des pouvoirs publics, en particulier le Ministère JSEPVA, et travailler à un projet de redressement sur des mesures claires, concrètes et réalistes.

Sur le double objectif d'assurer la continuation de l'activité puis celle du redéveloppement de la FFMJC en rupture avec la gestion passée, ce projet alternatif s'appuie sur une gestion stricte des postes et des financements et une diminution significative des charges, au service du rétablissement de la FFMJC avec la co-construction des politiques publiques, la revitalisation des fédérations régionales, la restauration de la formation initiale des personnels fédéraux, l'exigence de démocratie, de transparence et d'une réelle cogestion. Le nécessaire réengagement de l'Etat se trouve réinscrit au cœur du problème avec la restitution de la subvention de fonctionnement du Ministère arbitrairement supprimée depuis 2006.

La direction fédérale a fait le choix de balayer d'un revers de main ces propositions! Pour autant celles-ci restent d'actualité dans le cadre d'une autre politique résolument ouverte et ambitieuse pour construire un autre avenir aux MJC.

C'est pourquoi l'UG CGT invite les personnels à se mobiliser solidairement et à participer au prochain rassemblement des salariés qui se tiendra le 11 Juillet prochain (jour de l'audience du TGI) dans les locaux du CNE passage Verdeau à Paris, pour continuer à travailler à un autre avenir et la sauvegarde des emplois.

**L'UG CGT MJC
APPELLE À UN RASSEMBLEMENT
DES PERSONNELS**

**Jeudi 11 juillet 2013
JOUR DE L'AUDIENCE DU TGI**

Rendez-vous
à partir de 10h00

CNE FFMJC
15/17 Passage verdeau
Paris 9ème

L' AVENIR DE LA FFMJC NE PEUT SE CONTENTER D'UNE PÉTITION...

Visiblement contrariés que les Institutions représentatives du personnel, en l'occurrence le comité d'entreprise, ne se soumettent pas au diktat de leur pensée absolue, les syndicats CFDT et SUD ont décidé avec la collaboration de la direction fédérale de faire circuler une enquête d'opinion élégamment dénommée « consultation spéciale des salariés ».

Par ce procédé qui ne répond en rien aux dispositions légales d'organisation d'une consultation des salariés, ils entendent à la hâte et sous pression soutirer des salariés, en usant de prétextes spécieux, un blanc-seing sur le plan dicté par la direction fédérale et l'administrateur judiciaire plaqué comme l'unique recours !

Faut-il dès lors en déduire que le plan de redressement de la direction et de l'administrateur judiciaire soit si douteux qu'il faille en faire reporter le péril sur les salariés !

Faut-il ajouter que leur procédé qui consiste à repérer nominativement les salariés fait courir à chacun le risque d'être exposé devant la direction dans un contexte où l'entreprise est en proie à de graves difficultés et de fragilité d'emploi.

Il est pour le moins insupportable, qu'après avoir été superbement ignorés par la direction fédérale, les salariés aient pu être assignés à devoir endosser au dernier moment la responsabilité du destin de la Fédération.

L'UG CGT n'a pas manqué de faire connaître sa désapprobation sur cette manœuvre qui pousse à entrer dans le piège du tri et de la division entre les personnels.

Pour autant, depuis le début de la procédure judiciaire les salariés rassemblés et l'UG CGT n'ont eu de cesse d'exiger d'avoir un droit de regard et d'intervention sur le redressement de la FFMJC.

L'UG CGT considère que les enjeux du redressement ne s'arrêtent pas au cap judiciaire mais que les orientations retenues auront leurs répercussions sur le projet politique d'éducation populaire, la place et le rôle des salariés, les capacités des MJC, les relations aux pouvoirs publics...

C'est pourquoi, dans un souci de transparence, de démocratie et d'une réelle expression des salariés sur les différentes alternatives en présence mises en débat, l'UG CGT est favorable à une consultation des salariés conformément aux règles du Code du travail et demande la réunion des partenaires sociaux pour son organisation.

Aubervilliers , 15 et 16 juin – Une AG FFMJC sous le signe « du bon grain et de l'ivraie »...

C'est en référence à cette parabole que d'emblée le Président G. Abonneau choisissait dans son message introductif d'imager sa vision clanique de la FFMJC, distribuant les médailles aux méritants pour mieux ensuite vilipender les voix repérées comme dissonantes à son goût, le ton était donné !le discours incantatoire de la grande mobilisation des MJC au chevet de la FFMJC tranchait sérieusement avec l'assistance clairsemée qui avait fait le déplacement. Nulle importance pour cette direction fédérale qui arrivait avec son projet « d'une autre FFMJC » ficelé avec l'intention de le faire parapher par l'assemblée générale.

Il faut dire que la réunion a été rondement menée ! Après les rituels rapports statutaires gommant tout examen critique au profit de surenchères, une heure à peine aura été consacrée au débat général. Les représentants du personnel CGT ont rappelé dans leur déclaration les méfaits de la direction fédérale coupable de la faillite de l'institution, dénoncé la nocivité du plan de redressement imposé alors que d'autres solutions existent, en arguant que l'union des MJC était désormais l'issue pour une réelle reconstruction. Aux interpellations de délégations de MJC en doute sur la crédibilité du plan de redressement, la direction s'est évertuée à rassurer : son application serait différente de sa programmation ! ce qui n'eut pas le don de dissiper les inquiétudes...

Tout paraissait bien huilé avant que n'arrive le projet de la direction fédérale d'augmentation des cotisations des MJC – présenté comme mesure phare de son plan - qui allait déclencher nombre de critiques au point que le Président Abonneau décidait de le remettre en poche, de couper court aux discussions en proposant de le reporter à une prochaine assemblée générale extraordinaire. Gageons que le débat se prolongera dans les MJC et qu'elles refuseront de se laisser dépouiller.

Arrivait ensuite le moment des votes révélant une nouvelle fois que la collecte des mandats avait été avantageuse, les rapports étaient adoptés, la direction fédérale pouvait aller se coucher, soulagée..., cependant que l'avancée des dégâts institutionnels et financiers continuaient d'assombrir l'avenir de la FFMJC, des MJC et des salariés...